



ENGAGEMENT/DEMANDE DE PARRAINAGE PARRAINAGE D'AIDE CONJOINTE

SIGNATAIRES D'ENTENTE DE PARRAINAGE ET GROUPES CONSTITUTIFS

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION	
N° du dossier de CIC	N° d'ident. du demandeur principal
	B
Nom du demandeur principal du statut de réfugié (DP)	

A SIGNATAIRE D'ENTENTE DE PARRAINAGE (ces renseignements sont obligatoires)

Nom du signataire d'entente de parrainage (SEP)				RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
Représentant du SEP - nom de famille		Prénom(s)	Date de naissance J M A	N° d'identification du SEP
Adresse (n° et rue)				App./Unité
Ville		Province		Code postal
N° de téléphone au domicile Ind. rég. N°	N° de téléphone au bureau Ind. rég. N°	Ext.	N° de télécopieur Ind. rég. N°	Courriel (s'il y a lieu)

B GROUPE CONSTITUTIF (s'il y a lieu)

Nom du groupe constitutif (GC)				RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
Représentant du groupe - nom de famille		Prénom(s)	Date de naissance J M A	N° d'identification au GC
Adresse (n° et rue)				App./Unité
Ville		Province		Code postal
N° de téléphone au domicile Ind. rég. N°	N° de téléphone au bureau Ind. rég. N°	Ext.	N° de télécopieur Ind. rég. N°	Courriel (s'il y a lieu)

C RÉFUGIÉ(S) PARRAINÉ(S)

RÉFUGIÉ(S) PARRAINÉ(S)				RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
NOM DE FAMILLE	PRÉNOM(S)	DATE DE NAISSANCE J M A	LIEN DE PARENTÉ AU DEMANDEUR PRINCIPAL	N° d'ident. du client
Demandeur principal du statut de réfugié (DP)			S/O	
Membre de la famille #1				
Membre de la famille #2				
Membre de la famille #3				
Membre de la famille #4				
Membre de la famille #5				
Membre de la famille #6				
Membre de la famille #7				
S'il y a d'autres membres de la famille, joignez une feuille supplémentaire				<input type="checkbox"/> Cochez la case, si vous joignez une feuille supplémentaire où figurent les membres de la famille

D ADRESSE COMPLÈTE DU DEMANDEUR D'ASILE PRINCIPAL (ou de la personne-ressource ou de l'organisme)

Pays			N° de téléphone Ind. rég. N°	Courriel
------	--	--	---------------------------------	----------

Précisez comment le groupe de parrainage et les services existant dans la communauté peuvent apporter un soutien aux besoins spéciaux indiqués au profil de réfugié.

Les cas PAC présentent un partage de responsabilité. Ils fonctionnent bien lorsque chaque partenaire comprend le rôle de l'autre. Vous trouverez ci-dessous les obligations du répondant, de Citoyenneté et Immigration (CIC) et le rôle des fournisseurs des services du PAR.

F OBLIGATIONS

Le groupe répondant accepte d'apporter le soutien suivant au(x) réfugié(s) nommé(s) sur sa demande, jusqu'à ce qu'ils puissent subvenir à leurs propres besoins de façon soutenue. Les obligations indiquées dans le cadre de cette entente sont valables pour une période pouvant aller jusqu'à 24 mois, à compter de la date d'arrivée du ou des réfugiés au Canada.

1. Les informer des droits et devoirs attachés à la résidence permanente au Canada
2. Leur montrer où et comment obtenir les services; les accompagner vers ces différents services
3. Veiller à ce que leurs besoins spéciaux soient satisfaits, par l'intermédiaire de recommandations appropriées et de services de soutien
4. Faire office de compagnon et de conseiller en matière d'établissement, s'il y a lieu
5. Offrir un soutien dans la recherche d'emploi
6. Aider le ou les réfugiés à apprendre une des langues officielles du Canada
7. Aider le ou les réfugiés à obtenir l'aide nécessaire à leur intégration dans la société canadienne

Êtes-vous d'accord avec ce soutien? Oui Non

Citoyenneté et Immigration Canada accepte d'assurer le soutien suivant au(x) réfugié(s) nommés sur cette demande, jusqu'à ce qu'ils puissent à subvenir à leurs propres besoins financiers de façon soutenue. Les obligations indiquées dans le cadre de cette entente sont valables pour une période pouvant aller jusqu'à 24 mois, à compter de la date d'arrivée du ou des réfugiés au Canada.

1. Aide financière équivalente aux tarifs des services sociaux, pour répondre aux besoins de base en alimentation, hébergement et vêtement.
2. Dépenses initiales, y compris une somme globale pour les vêtements, les habits d'hiver, les articles domestiques, le linge de maison, les denrées alimentaires et le mobilier
3. Accès aux services médicaux d'urgence - Programme fédéral de santé intérimaire
4. Accès aux emprunts pour le dernier mois de loyer, les charges et le téléphone
5. Accès aux transports et emprunts pour soutien financier
6. Accès aux organisations des fournisseurs de services pour enseignement des langues officielles et autre soutien à l'établissement.

Les fournisseurs de services du Programme d'aide au rétablissement sont sous contrat avec CIC pour les services suivants :

1. Hébergement temporaire des réfugiés
2. Jusqu'à 18 heures de services peuvent être assurées. Tous les services sont fournis en consultation avec le groupe de parrainage
3. Dans les 18 heures de services sont compris les tâches suivantes : accueil à l'aéroport, chercher un hébergement permanent, orientation générale et financière, aide à s'immatriculer au régime de santé et à l'assurance sociale, liens aux programmes et services obligatoires plus larges et conseils pour les besoins spéciaux.

G DÉCLARATION DU RÉPONDANT

1. Nous n'avons manqué à aucun autre engagement de parrainage.
2. Nous comprenons nos obligations dans le cadre du programme de Parrainage d'aide conjointe et nous prendrons les dispositions nécessaires dans la communauté d'accueil prévue, pour l'accueil et l'établissement des personnes indiquées dans cette entente.
3. Dans la mesure du possible, je ne permettrai pas délibérément qu'un individu participe aux activités du groupe de parrainage, s'il pourrait être une menace à la sécurité et la sûreté du ou des réfugiés.

Nom du représentant du groupe répondant

Signature du représentant du groupe répondant

Date

J

M

A

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

H FAMILLE DU OU DES RÉFUGIÉS VIVANT AU CANADA

Selon les renseignements transmis par le bureau des visas, indiquez si le ou les réfugiés ont de la famille au Canada qui serait disposée à appuyer le groupe répondant pour l'établissement de ce ou ces réfugiés.

- Le ou les réfugiés ont de la famille au Canada, mais celle-ci n'est pas disposée à leur venir en aide dans leur rétablissement.
- Le ou les réfugiés ont omis d'indiquer s'ils avaient de la famille au Canada.
- Le ou les réfugiés que la famille qui les accompagne au Canada serait en mesure de les aider à se rétablir.
- Le ou les réfugiés ont indiqué qu'ils avaient de la famille au Canada qui serait en mesure de les aider dans leur rétablissement - coordonnées et adresse ci-dessous.

Parents du (des) demandeur(s) qui vivent au Canada (ajouter une page s'il y a plus d'un)

Nom de famille				Prenom(s)			
<input type="checkbox"/> Citoyen Canadien		<input type="checkbox"/> Résident permanent		<input type="checkbox"/> Autre		Lien de parenté avec le demandeur du statut de réfugié	
Adresse (n° et rue)						App. / Unité	
Ville / Village				Province		Code postal	
Numéro de téléphone au domicile Ind rég. N°		Numéro de téléphone au bureau Ind rég. N°		Numéro de télécopieur Ind rég. N°		Courriel (s'il y a lieu)	

I BESOINS SPÉCIAUX

Indiquez si ce parrainage fait partie d'une des catégories suivantes :

- handicaps médicaux enfants séparés
- femmes en péril (FEP) protection urgente
- réfugiés âgés autre (préciser) _____
- famille nombreuse /
difficultés socioéconomiques

Signature de l'agent		Date J M A		Nom du CIC	
Nom du représentant de CIC et numéro de téléphone		Bureau de visa		Date approximative de la fin du traitement J M A	

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront utilisés pour établir un fichier de demandes et d'engagements de parrainage conformément aux critères prévus dans la Loi. Ils seront conservés dans la banque de renseignements personnels CIC PPU 008 *Système de suivi du cas des réfugiés*. Ils pourront être communiqués à d'autres organisations conformément au principe d'usage compatible de l'information en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Par ailleurs, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca ou en communiquant avec le télécentre de la citoyenneté et de l'immigration. **On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.**